

Frédéric Alquier a demandé à être remplacé dans le rôle de responsable de l'homologation des tournois pour la ligue CVL.  
*La nouvelle procédure (voir ci-dessous) qui va être mise en place par la FFE en septembre 2012 amène la ligue à proposer d'anticiper cette modification.*

**Les demandes d'homologation doivent se faire directement sur le site FFE. Soit par l'organisateur, soit par l'arbitre du tournoi.**

**Pour les allergiques à l'homologation en ligne, les homologations par mail ou papier sont encore prises en compte au niveau de la ligue. Ces demandes sont à adresser au DTR Serge Desmoulières**

La procédure de prise en compte pour le classement Elo n'est pas modifiée pour les tournois homogues ligue sur le site FFE.

## **Annonce du site FFE à la page arbitrage**

*A compter du 1er septembre 2012 toutes les demandes d'homologation des tournois FFE ou FIDE se feront obligatoirement à partir du site FFE. La procédure est décrite ci-dessous. Pour les adeptes du papier, les imprimés sont encore disponibles à la rubrique "Homologation des tournois" où sont également listés les responsables des homologations de chaque Ligue.*

## **Nouvelle procédure décrite sur le site FFE :page règlement**

Les demandes d'homologation des Tournois doivent se faire de préférence en se connectant à [la page de gestion de son compte](#), puis en utilisant le Menu supplémentaire Homologation.

**Pour tous les Tournois Homologués FIDE** il faut choisir F.F.E. comme destinataire dans le Formulaire.

Les demandes doivent être faites 6 semaines avant le début du Tournoi.

**Pour les autres Tournois Rapides ou à cadence non fide** il faut choisir la Ligue concernée comme destinataire dans le formulaire.

Les demandes doivent être faites 2 semaines avant le début du Tournoi.

Pour les allergiques à l'homologation en ligne, les homologations par mail ou papier sont encore prises en compte cette année : [Demande FIDE](#) | [Demande Non FIDE](#)

A adresser à [Erick Mouret](#) ou [au Responsable de la Ligue concernée](#).

**Si la cadence implique une restriction elo** pour obtenir l'homologation FIDE (1h ou 1h30 de jeu) il faut indiquer clairement à la fin du Nom du Tournoi (-2200) ou (-1600).

**Si votre manifestation comporte plusieurs tournois** il faut faire une demande par Tournoi.

**Pour les éliminatoires jeunes** avec beaucoup de Tournois dont certains sont FIDE (4 joueurs FIDE minimum) et d'autres non, la demande de tous les Tournois doit être faite de préférence à la Ligue, qui fait suivre la demande FIDE à la FFE.

**Pour les Tournois se déroulant sur plusieurs périodes de publication** la FIDE accepte de plus en plus des durées importantes entre le début et la fin, il faut donc éviter de découper les Tournois. En cas d'impossibilité de faire passer en une fois, le Tournoi sera coupé en 2; dans les autres cas le Tournoi sera homologué sur une seule période.